

## Le Kulturkampf à Meyrin

A la fin du XIXe s. naît en Allemagne un mouvement de réforme souhaitant aboutir à une séparation entre l'Eglise et l'Etat. L'Eglise catholique est évidemment hostile à l'idée de perdre de l'influence, ce qui débouche sur un conflit appelé « Kulturkampf » (traduit par « combat pour un idéal de société »). Ce mouvement de modernisation se manifeste également par la création en 1871 de l'Eglise catholique chrétienne qui regroupe des catholiques qui aspirent à plus de séparation entre Eglise et Etat, à une réduction du fait religieux à la sphère privée, ainsi qu'à d'autres réformes dans le fonctionnement-même de l'Eglise (mariage des prêtres, etc.).

### A Genève

Cette volonté de redéfinition des rapports entre Eglise et Etat et de réduction de l'influence de l'Eglise sur la société touche aussi la Suisse et plus particulièrement les cantons de Berne et de Genève. A Genève, plusieurs mesures sont votées sous l'égide du conseiller d'Etat Antoine Carteret et le 24 mars 1873 une loi sur l'organisation du culte catholique est acceptée en votation populaire. Calquée sur la structure de l'Eglise protestante, elle oblige les curés, salariés par l'Etat, à prêter serment d'allégeance aux lois de la République, et déclare les églises propriétés communales (avec création de conseils de paroisse). L'Eglise catholique chrétienne allant dans le sens de la loi, elle est soutenue par l'Etat qui lui confie les églises dont les curés ont refusé de prêter serment.

### Et à Meyrin

Au XIXe s., Meyrin, qui a appartenu à la France jusqu'en 1815, fait partie des communes à majorité catholique (en 1800, sur 621 habitants, Meyrin comptait 520 catholiques et 92 protestants<sup>1</sup>). Parmi ces catholiques, un certain nombre souhaite une modernisation de l'Eglise et adhère aux idées exprimées par les catholiques libéraux (autre nom des catholiques chrétiens). Du côté catholique romain, lorsqu'en août 1874, le curé de Meyrin François Bastian reçoit la lettre du chancelier d'Etat lui demandant de prêter serment, jurant ainsi de se conformer strictement aux dispositions de la nouvelle loi, celui-ci refuse, comme beaucoup des 45 autres prêtres du canton : « Je me fais un honneur et une gloire de vous déclarer comme prêtre et comme catholique que jamais je ne prêterai le serment schismatique que vous voulez exiger de moi. Ce serment vous le savez est contraire à ma conscience (...) » (lettre du 03.09.1874, reproduite dans l'ouvrage *Christianisme à Meyrin*, p. 204).

### Eglise barricadée

Ce refus de se plier à la nouvelle loi signifie pour ces prêtres qu'ils seront relevés de leurs fonctions, privés de salaires et qu'ils devront laisser leur paroisse à des prêtres de l'église libérale (catholiques chrétiens) soutenus par l'Etat. C'est ce qui va se passer à Meyrin, contre la volonté de la majorité des fidèles. Le dimanche 30 avril 1875, sentant que la réquisition de l'église St-Julien allait être imminente, le curé Bastian, à l'issue de la messe, emporte le Saint Sacrement à la cure. Les fidèles enlèvent les bancs, les stalles et les ornements pour les mettre à l'abri à la cure. Plus tard, certains éléments seront même mis à l'abri en France, tel le chemin de croix qui fut transféré à la cure de St-Genis-Pouilly. L'église est barricadée à l'aide de grosses poutres, et le maire de Meyrin, Alphonse Caillat, appose

---

<sup>1</sup> Scholl Sarah, *En quête d'une modernité religieuse. La création de l'église catholique-chrétienne de Genève au cœur du Kulturkampf (1870-1907)*, Alphil, 2014, p. 398

les scellés. Désormais, les messes et autres cérémonies ont lieu à la cure ou, lors de fêtes où l'assemblée est plus dense, dans un hangar ou dans une cour mis à disposition par des Meyrinois.

### **Dilemme des autorités**

La loi ayant déclaré les églises propriétés communales, il était à présumer que le Gouvernement s'adresserait aux maires pour leur en demander les clés et les remettre aux schismatiques. Les maires des communes catholiques comme Meyrin se retrouvent donc face à un grand dilemme : trahir leur foi et aller à l'encontre des aspirations de la majorité de leurs administrés catholiques en livrant les clés de leur église ou faillir à leur devoir de maire vis-à-vis du Gouvernement. Le Conseil municipal de Meyrin fait le choix du soutien à ses administrés catholiques par un arrêté (dont la validation a été évidemment refusée par le Conseil d'Etat) déclarant « refuser la possession et la jouissance tant de l'église que du presbytère à tout autre culte que celui qui y a été pratiqué jusqu'alors » (06.05.1875).

### **Requisitions**

Le 13 mai 1875, un détachement de gendarmerie et des agents de police se rendent à Meyrin. Comme pressenti, ils demandent les clés de l'église au maire Alphonse Caillat. Celui-ci refuse. La délégation de police demande alors à un serrurier d'ouvrir les portes de l'église. Celle-ci sera dès lors gardée jour et nuit pendant plusieurs semaines par deux gendarmes. Le 26 mai, c'est au tour de la cure d'être réquisitionnée : une délégation de police aussi nombreuse que pour la « prise » de l'église se rend à la cure et en fait sortir le curé Bastian qui séjourna dès lors dans une famille de Meyrin, les Dubois.

### **Nouveau curé**

Le 30 mai, les autorités installèrent alors officiellement, sous escorte policière, le curé catholique libéral, Adolphe Marchand, élu le 2 mai par les catholiques de tendance libérale. Comme beaucoup de prêtres « libéraux » recrutés pour Genève, le curé Marchand venait de France où il était en disgrâce auprès de son évêque. Il restera en place à Meyrin jusqu'à son décès en 1897. Combien étaient-ils ces fidèles catholiques libéraux qui se réunissaient désormais dans l'église St-Julien ? Le recensement<sup>2</sup> des fidèles de l'église catholique chrétienne de 1895 mentionne 144 personnes pour la paroisse de Meyrin (qui inclut probablement des fidèles de Satigny), sans qu'on sache toutefois s'il s'agit là de toute la communauté, enfants compris, ou seulement des adultes ou même uniquement des hommes. Ce chiffre place Meyrin au nombre des communes genevoises comptant l'une des plus grandes communautés catholiques libérales.

### **Chapelle de la Persécution**

Les catholiques romains quant à eux se retrouvaient désormais sans lieu de culte. Au mois de juillet 1875, une première chapelle de la Persécution (c'est ainsi qu'on a appelé les lieux de culte des catholiques romains délogés de leur église) fut inaugurée. Construite en planches, elle s'appuyait contre la maison et les dépendances du maire destitué Alphonse Caillat, au début de l'avenue de Vaudagne. Elle pouvait contenir 300 personnes. Cette chapelle construite à la hâte fut remplacée en 1885 par une nouvelle chapelle de la Persécution, édifiée avec le soutien financier du cardinal Mermillod, à la rue de la Maladière (actuelle rue Virginio-Malnati 35). Cette chapelle existe toujours : après avoir été longtemps laissée à l'abandon, elle abrite depuis les années 2000 la communauté orthodoxe copte.

---

<sup>2</sup> Scholl Sarah, p. 244

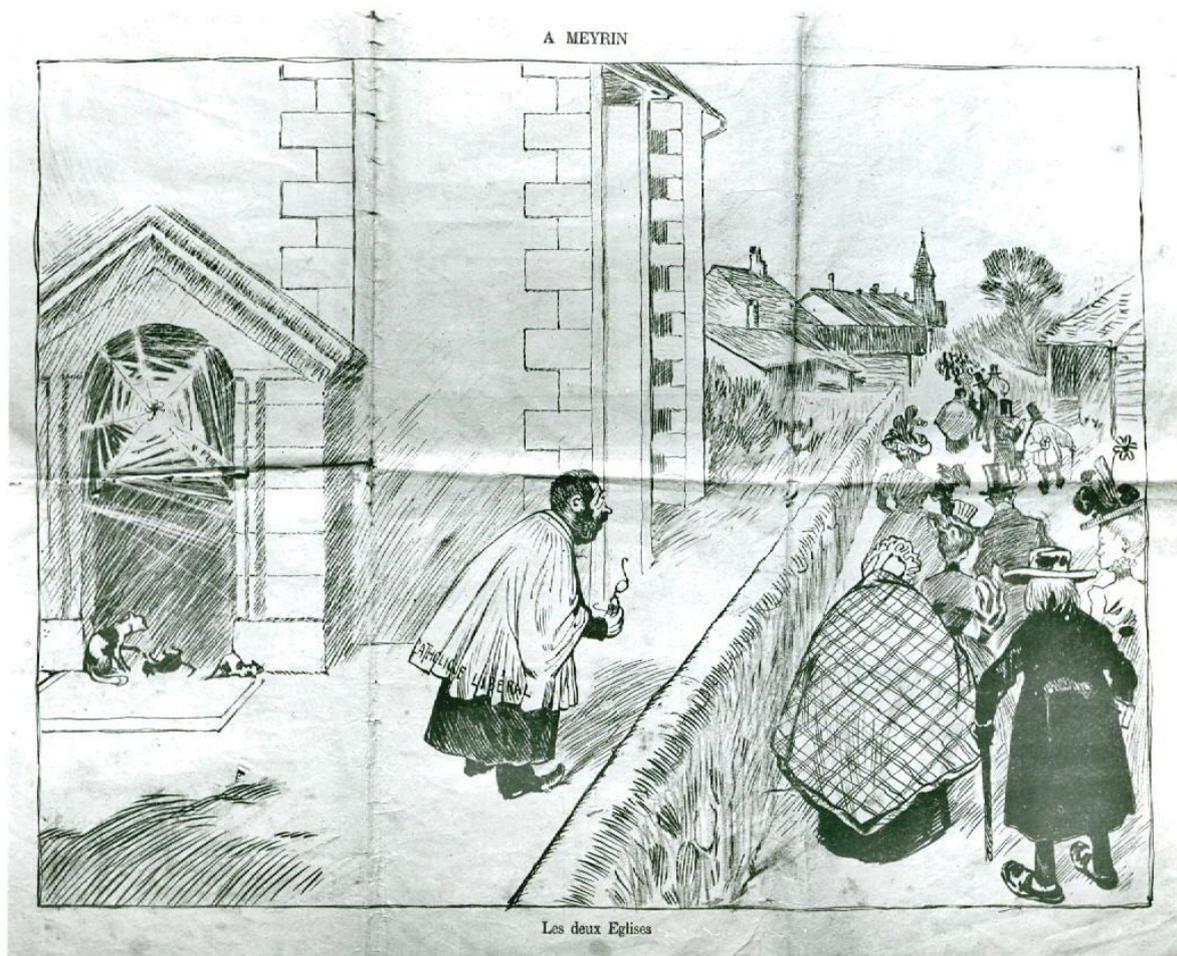
### Retour des catholiques romains

Ce n'est que le 26 mai 1901 que les catholiques romains purent retrouver leur église après 26 ans de « persécution ». Il n'en fut pas de même de la cure. En effet, le Conseil municipal, alors à majorité protestante, refusa de la rendre, souhaitant disposer des locaux pour les besoins communaux, tout en promettant d'aménager un logement pour le curé. Le bâtiment fut détruit pour faire place à un nouveau (inauguré en 1906) servant de mairie, de salle de réunion et d'école enfantine (actuel Route de Meyrin 299), ...mais sans logement pour le curé. Il fallut attendre 1920 pour qu'enfin un dédommagement soit accordé à la paroisse catholique.

### Sources principales:

Predebon, Ottavio, Malgouerné, Alexandre. *Christianisme à Meyrin. Mille ans de joies et de tribulations*. Meyrin, 2009. 350 p.

Scholl Sarah, *En quête d'une modernité religieuse. La création de l'église catholique-chrétienne de Genève au cœur du Kulturkampf (1870-1907)*, Alphil, 2014



Caricature montrant les fidèles meyrinois préférant se rendre à la chapelle de la Persécution plutôt que de suivre les catholiques libéraux qui ont désormais pris possession de l'église St-Julien.  
Collection privée Jacqueline Cholley



La Chapelle de la Persécution désaffectée, rue Virginio-Malnati, en 1982. ACM.